

## DÉLIBÉRATION n° 2024-12-18-13

Nos réf. : SR/HT/DB/HG

### REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 12/12/2024	L'an deux mil vingt-quatre le dix-huit décembre à dix-neuf heures trente,
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27          Présents : 18          Votants : 22          Ayant donné procuration : 4          Absente excusée : 1          Absents : 4          Exclu : 0</i>	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de <b>Madame Sophie RADREAU, Maire</b>  <i>Étaient présents :</i> RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre, BUSSON Christine, MARTINO Jean-Luc, HERGAS Jasmine, LORDIER Patrick, CONTET Jean-Pierre, GATSCHINE Jean, VEDRINE Sandrine, ARNAUTOVIC Meho, ROY Brigitte, POIVEY Jean-Pierre, ISSLER Agnès, MANIAS Marcel, TRAVERSIER Agnès, DURY Bernard, FRANÇOIS Claudine, MEILLET Bruno.  <i>Étaient représentés :</i> EMONIN Ghislaine, URAS Michaël, WETZEL Brigitte, MORENO Christine.
<b>OBJET :</b>  <i>Distraction du Régime Forestier parcelle C97</i>	<i>Excusés :</i> EMONIN Ghislaine a donné procuration à HERGAS Jasmine, URAS Michaël a donné procuration à ROY Brigitte, WETZEL Brigitte a donné procuration à LORDIER Patrick, MORENO Christine a donné procuration à LOUYS Jean-Pierre,  <i>Absente excusée :</i> PLANÇON Aurélie  <i>Absents :</i> MANGE Mylène, LABOUREY Cloé, REBOUH Mehdi, ATAR Nathalie.
<b>RÉSULTAT DU VOTE :</b>  - <i>Pour : 22</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 0</i>	CONTET Jean-Pierre est nommé secrétaire de séance.

Suite à une réunion avec le technicien ONF en charge de notre forêt communale ayant pour objet des régularisations en prévision de la future élaboration du Plan d'Aménagement Forestier, Madame la Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'une demande de distraction du régime forestier pour la parcelle désignée ci-après :

Département du DOUBS							
Personne morale propriétaire	Territoire communal	Désignation cadastrale				Contenance totale	Surface à distraire (ha)
		Section	N° de parcelle	Ancien numéro	Lieu-dit		
Société Privée	BAVANS	C	97	C95p	CHAMPS DE VEAUX	0ha 08a 90ca	0,0890
<b>TOTAL :</b>							0,0890

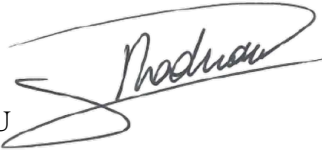
Cette opération est souhaitée dans le but de régulariser une situation ancienne. En effet, cette parcelle est propriété d'une société privée depuis 2008. (Voir plan annexé au présent projet de délibération).

**Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, par 22 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION.**

Fait et délibéré à Bavans, le 18/12/2024

La Maire,

Sophie RADREAU



Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 025-212500482-20241218-DELIB2024121813-DE



Délibération certifiée exécutoire  
Publiée sur papier le : 20/12/2024  
Publiée sur site internet le : 20/12/2024

Pour extrait conforme

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon dans un délai deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en préfecture.*